

IMPRESSION BROCHURES TOURISTIQUES 2011

Lot 1 : Impression de la Brochure d'appel 2011

Cahier des Charges

Identification de l'acheteur

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME DES ARDENNES
24 place Ducale – B.P. 419
08107 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES Cedex

Objet

Impression de la brochure d'appel 2011 par une entreprise titulaire de la marque « imprim'vert » au moment de la réponse à cet appel d'offres, jusqu'à la fin d'exécution de la prestation demandée.

- en langue française : 21.000 exemplaires
- en langue anglaise : 5.000 exemplaires
- en langue néerlandaise : 8.000 exemplaires
- en langue allemande : 5.000 exemplaires

ATTENTION CHANGEMENT QUADRI ENTRE LES 4 VERSIONS

Descriptif de la prestation

- Format ouvert (en millimètres) : A3 horizontal 420 x 297
 - Format plié (en millimètres) : A4 vertical 210 x 297

 - Nombre de pages : 32 pages + 4 pages de couverture

 - Papier/qualité :
 - couverture : **magno satin PEFC 170 g ou équivalent en FSC**
 - pages intérieures : **magno satin PEFC 115 g ou équivalent en FSC**
- Veillez indiquer votre n° de certification !

- Impression : - Quadri recto verso – intérieur et extérieur
- Vernis machine de protection sur les 36 pages
- Façonnage : Agrafage 2 piques métal
- Conditionnement : - par 20 exemplaires sous film blister
- par 4 unités en carton

Attention : les cartons ne doivent pas peser plus de 14 kg

- Support fourni par le CDT : PDF haute définition le 29 octobre 2010
- Avant impression : l'imprimeur remettra un traceur au CDT

Livraison :

- Franco de port
- Le 22 novembre 2010
- Local de stockage du Comité Départemental du Tourisme
Rue Gervaise
08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
- Local situé dans une très petite rue du Centre Ville
- Camion à haillon exigé sous peine de refus de la livraison

Procédure

La procédure utilisée est celle d'un bon de commande non reconductible conclu avec une seule entreprise. Le financement sera prévu dans le cadre du budget du Comité Départemental du Tourisme et le mode de règlement choisi par lui est le virement par voie électronique.

Durée

La commande est conclue à compter de la date de sa notification au titulaire sans possibilité de reconduction.

Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Paiement :

À 90 jours.

Contenu des offres

Les offres seront entièrement rédigées en langue française et en T.T.C, ainsi que les documents associés.

Il est d'ailleurs rappelé que le signataire du document « offre de prix » ne peut être qu'une personne ayant pouvoir d'engager la société.

Les offres seront exclusivement présentées sur support papier. Elles devront être accompagnées d'un devis détaillé, daté et signé et de la liste des prestations en cours d'exécution ou exécutées au cours des trois dernières années relatives à des prestations similaires.

Il devra être précisé :

- le nom ou la dénomination du siège social du candidat, son adresse et ses coordonnées : téléphone, télécopie, courriel.
- Le nom ou la dénomination de l'établissement ou de la personne (avec CV) qui exécutera la prestation.

Le tout devra parvenir, daté et signé, à l'adresse du Comité Départemental du Tourisme avant le

13 août 2010 à 17 heures au plus tard

sous pli cacheté contenant « l'offre » avec la mention « Appel d'offres – ne pas ouvrir ». Lot 1 : Impression de la Brochure d'appel 2011 » à l'adresse suivante :

**Monsieur le Président du Comité Départemental
du Tourisme des Ardennes
24 place Ducale – BP 419
08107 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES Cedex**